

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CAS AUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Aimé SOUMET
	Laurent KELLER	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Bernard AURISSET	à	Sandrine HIRSCHINGER
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM
	Auréliе GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maïté POTIN

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOPE (excusé), Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé), Elisabeth MIQUEU

RAPPORT N° 30-181108-SET-

CONVENTION AVEC LA DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE
DES ROUTES ATLANTIQUES (D.I.R.A)



Mme BESSONNEAU rappelle que chaque année une convention est établie avec la D.I.R.A pour le déneigement des parkings de la station de ski du Somport.

Dans la continuité des années précédentes, il est proposé de renouveler la convention entre la D.I.R.A et la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour la période hivernale 2018/2019.

Le coût pour la CCHB sera fonction des interventions de la D.I.R.A., rémunérées au barème 2018/2019 des prestations de déneigement ci-annexé.

Les crédits correspondants, d'environ 6 000 € TTC, seront inscrits au BP 2019.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec la D.I.R.A.,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 19.11.18

Le Président



Daniel LACRAMPE



*Direction Interdépartementale des Routes Atlantique
District d'Oloron-Sainte-Marie*

**Annexe à la convention du2018
entre la CCHB et la DIRA**

**Barème des prestations de déneigement
des parkings de la station de ski du Somport
réalisées par la DIRA pour la saison hivernale 2018 - 2019**

Personnel	coût horaire en euros toutes taxes comprises
Intervenant	27 €
Majoration pour intervention de nuit (22h-6h)	14 €
Majoration pour intervention week-end ou jour férié	9 €

Engins	coût horaire en euros toutes taxes comprises
Alpicrabe	85 €
Fraise	135 €
Chargeur	185 €
Camion pousseur-saleur	75 €

Fournitures	coût à la tonne en euros toutes taxes comprises
Sel	71 €